



AR VRAN

PUBLICATION ORNITHOLOGIQUE DU
LABORATOIRE DE ZOOLOGIE DE LA
FACULTE DES SCIENCES DE BREST

1972 - TOME V, fasc. 1

NIDIFICATION DU MERLE A PLASTRON
EN BRETAGNE : 1972

NOTES SUR LA REPRODUCTION ET LE
COMPORTEMENT DU GRAVELOT A
COLLIER INTERROMPU SUR LE
LITTORAL DU LEON

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES DU
16 NOVEMBRE 1971 AU 15 MARS 1972

SOMMAIRE

Nidification du Merle à plastron en Bretagne : 1972	
par G. MOYSAN.....	1
Notes sur la reproduction et le comportement du Gravelot à	
collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i> L.) sur le littoral	
du Léon (Nord-Finistère).	
par G. DECROIX	
L. KERAUTRET.....	5
Actualités ornithologiques du 16 novembre 1971 au 15 mars 1972	
par J.-L. DUPONT	
Y. GUERMEUR	
M. LE DENEZET	
J. LE LANNIC	
J.-Y. MONNAT	
D. PRIEUR.....	9



Merle à plastron mâle au nid
Monts d'Arrée, 1972

cliché Gérard MOYSAN

AR VRAN, V (1)

NIDIFICATION DU MERLE A PLASTRON EN BRETAGNE : 1972

par Gérard MOYSAN

Dans notre précédent article sur le Merle à plastron (*Turdus torquatus torquatus*), nous annoncions la découverte de cette nouvelle espèce nicheuse en Bretagne, deux couples au moins s'étant reproduits en 1971 dans les monts d'Arrée (MOYSAN & THOMAS, 1971). Pour 1972, une douzaine d'observations effectuées du 25 mars au 30 juin nous ont permis de mieux connaître l'espèce, tant en ce qui concerne la population nidificatrice que la biologie de reproduction.

I. POPULATION

Migration et installation. La première observation de 1972 dans les monts d'Arrée remonte au 25 mars : un Merle à plastron mâle qui disparaît rapidement. La date, qui correspond bien à l'époque habituelle de la migration en bord de mer et l'absence de données parallèles ne permettent pas de dire s'il s'agit simplement d'un oiseau de passage, ou déjà d'une installation dans le secteur de nidification. La donnée du 16 avril, par contre, concerne très certainement un oiseau cantonné puisqu'il s'agit d'un même chanteur. Le problème se pose à nouveau pour l'observation par Alain THOMAS, d'un mâle dans la région de Mur-de-Bretagne (22), le 30 avril. Néanmoins, la date déjà un peu tardive pour la migration et le caractère très favorable du site fréquenté permettent d'envisager sérieusement une nidification en ce lieu, bien qu'elle n'ait pas été confirmée par la suite, faute d'observateurs. Ceci pourrait donc constituer le second point de nidification du Merle à plastron en Bretagne. Dans les monts d'Arrée, le même jour, un second chanteur est observé, et le chant sera régulier par la suite. L'installation des nicheurs s'est donc produite à l'époque traditionnelle du passage sur le littoral, ou peu après. Fait curieux, pour la première fois depuis sa création, la centrale d'Ar Vran n'a pas enregistré, ce printemps 1972, d'autres observations que celles de l'Arrée et de Mur-de-Bretagne.

Secteur de nidification : Le secteur des monts d'Arrée fréquenté par les Merles à plastron est notablement plus étendu que ne l'avaient laissé paraître les observations de l'année précédente. Des chanteurs (les autres individus étant beaucoup plus diffi-

ciles à repérer) ont été notés sur une région d'environ 0,5 x 2 kilomètres. Il ne nous a pas été possible de préciser si, à l'intérieur de ce secteur assez vaste, chaque mâle se cantonnait à un territoire plus restreint. Notons cependant que plusieurs oiseaux pâturaient souvent à quelques mètres les uns des autres et qu'il nous est arrivé à deux reprises de trouver un second mâle à proximité immédiate d'un chanteur sans observer la moindre réaction apparente de la part de l'un ou de l'autre.

Effectifs : Compte-tenu du peu de précisions sur les territoires eux-mêmes, la seule donnée que nous puissions utiliser pour évaluer les effectifs est l'observation simultanée d'un maximum d'individus : le 21 mai ; trois mâles et deux femelles pâturaient ensemble dans le même secteur d'herbe rase, tandis qu'un quatrième mâle chantait à quelque distance. Il y avait donc, au minimum, quatre mâles présents et l'on peut valablement penser qu'il y avait au moins autant de femelles. Les deux femelles présentes à ce moment semblaient en effet former avec l'un des mâles ce que nous pourrions appeler un "ménage à trois". Dès le 14 mai déjà nous avions noté cette particularité : un mâle et une femelle pâturaient ensemble avaient été rejoints par une seconde femelle. Au bout d'un moment, le mâle s'était approché et il s'en était suivi un court affrontement de deux ou trois secondes. Après quoi, la seconde femelle s'était lancée en sautillant à la poursuite de la première, le mâle suivant à son tour, et tous trois s'étaient envolés vers un bosquet d'arbustes où ils avaient disparu. Le 21 mai, lors de l'observation signalée ci-dessus, la même se reproduisit à plusieurs reprises, tant au sol que dans les arbustes, pendant une demi-heure environ (s'agissait-il des mêmes oiseaux ?) : une des femelles poursuivait l'autre, le mâle semblant "interposer", souvent à grand renfort de cris ; ceux-ci, très différents du cri d'alarme, plus gutturaux et roulés, rappelaient un peu ceux de la Grive draine (*Turdus viscivorus*). Rappelons que des cas de bigamie se produisent souvent au sein de populations jeunes, comme dans le cas des Barges à queue noire (*Limosa limosa*) de la baie d'Audierne (MONNAT, 1968), ou en tout cas de populations à effectifs réduits. Pour les Merles à plas-tron, il pourrait provenir d'un déséquilibre entre les deux sexes, d'autant que deux autres femelles ont été notées par ailleurs. A moins que ces attitudes ne puissent être interprétées à la lumière du comportement territorial du Merle noir (*Turdus merula*) : chez cette espèce, le territoire est défendu par le mâle contre les autres mâles, par la femelle contre les femelles voisines (GEROUDET, 1963). En tout cas, cette évaluation des effectifs à quatre couples au moins, ne concernerait que des oiseaux présents pendant la saison de reproduction, mais pas nécessairement nicheurs car la nidification n'a été confirmée que pour un seul couple.

II. REPRODUCTION

Sous ce titre, nous regroupons ce qui a trait à la nidification proprement dite, mais aussi ce qui concerne le comportement des nicheurs.

Chant. Le chant se généralise dès la fin-avril, soit très peu de temps après l'arrivée des oiseaux. A partir de ce moment, il a été noté à chaque visite, le mâle continuant même à chanter alors qu'il élève des jeunes au nid. Généralement, l'oiseau chante d'une position élevée, sommet de rocher ou branche d'arbre, mais nous l'avons vu chanter presque au niveau du sol, sur une roche qui émergeait à peine de la lande. Le chant se compose de courtes strophes monotones, l'oiseau répétant cinq à six fois le même son flûté, sur un rythme rappelant celui du chant de la Mésange charbonnière (*Parus major*). Parfois le chanteur se permet une légère variante et les notes se succèdent alors en decrescendo. Une pose de quelques secondes séparent les différentes strophes de ce chant rudimentaire qui s'entend d'assez loin, puisqu'à plusieurs reprises le chanteur a été repéré à plus de cinq cent mètres.

Parade. Le 21 mai, nous avons pu observer une parade au sol. Deux mâles et une femelle pâturent à quelque distance les uns des autres, quand l'un des mâles s'avance en sautillant vers la femelle. Arrivé à moins d'un mètre de celle-ci, il relève la tête, pointant le bec vers le ciel et exhibant son plastron blanc pendant qu'il ouvre et referme la queue redressée à la verticale, comme un éventail, sautillant toujours vers la femelle. Puis, aussi brutalement qu'il l'avait commencé, il interrompt son manège et reprend sa recherche de nourriture.

Nid. Le nid découvert le 30 mai par Alain THOMAS, se trouvait à un peu plus de deux mètres du sol, caché au milieu des myrtilles (*Vaccinium myrtillus*), dans une fissure horizontale d'une petite paroi orientée au nord, bien abrité sous un surplomb de roche. Par son aspect et sa taille, il rappelait beaucoup le nid du Merle noir, et ses dimensions concordaient assez bien avec celles données par GEROUDET (1963) :

diamètre intérieur	= 10,5 cm.
diamètre extérieur	= 16 x 19,5 cm.
profondeur	= 6 cm.
hauteur	= 9,5 cm.

Il comportait deux assises nettement distinctes : une couche extérieure assez grossière de mousse mêlée d'humus, d'herbes et de feuilles mortes, et une couche interne, épaisse de deux centimètres environ, ne comportant que des tiges fines

Oeufs et poussins. Les quatre oeufs que contenait le nid à sa découverte ressemblaient assez à ceux du Merle noir, s'en distinguant néanmoins par une teinte rouge nettement plus accusée, due à la coloration des taches. L'éclosion, notée le 10 juin, permet de faire remonter le début de la ponte aux 23-26 mai, soit aux mêmes dates

environ que pour les pontes de l'an passé. Sur les quatre oeufs, trois seulement parvinrent à l'éclosion, et des trois poussins en duvet encore notés le 16 juin, il ne restait qu'un oisillon déjà bien emplumé le 20. Notons qu'à cette époque les conditions météorologiques étaient mauvaises, le temps restant généralement frais et pluvieux. Les becquées, relativement espacées selon GEROUDET (1963), n'étaient, de fait, pas très fréquentes : le 20 juin, alors que le nid ne contenait plus qu'un seul jeune, les adultes venaient nourrir toutes les 15 à 30 minutes (20 minutes en moyenne). A cette occasion ils faisaient entendre toutes sortes d'émissions vocales : chant en sourdine, trilles liquides un peu roulés et faibles, divers cris rappelant ceux du Moineau domestique (*Passer domesticus*). Durant la période de nourrissage, les adultes, par ailleurs si farouches, se montrèrent "ténéraires" tournant pendant plusieurs minutes à quelques mètres des intrus avec des cris retentissants. La date d'envol du jeune n'a pu être précisée, mais le 30 juin le nid, comme prévu, était vide. Aucun Merle à plastron n'était visible dans les environs.

En conclusion, nous ne pouvons que rappeler l'intérêt ornithologique de la Bretagne intérieure, région dont l'exploration est loin d'être terminée. Ces observations, et notamment celle de Mur-de-Bretagne, permettent de penser que le Merle à plastron peut nicher en d'autres lieux, sur les multiples crêtes rocheuses couvertes de landes qui jalonnent les montagnes bretonnes. Pour le moment, nous savons au moins que la petite population découverte en 1971 dans l'Arrée se maintient, si elle ne se développe pas.

-références-

- GEROUDET, P., 1963.- Les Passereaux. II : des Mésanges aux Fauvettes. Delachaux & Niestlé ed., Neuchâtel, Suisse : 308 pp.
- MONNAT, J.-Y., 1968.- Nidification de la Barge à queue noire (*Limosa limosa*) en Basse-Bretagne. *Ar Vran*, 1 (3) : 133-138.
- MOYSAN, G. & THOMAS, A., 1971.- Nidification du Merle à Plastron (*Turdus torquatus torquatus*) dans les monts d'Arrée. *Ar Vran*, 4 (2) : 83-86.

AR VRAN, V (1)

NOTES SUR LA REPRODUCTION ET LE COMPORTEMENT
DU GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU (CHARADRIUS ALEXANDRINUS L.)
SUR LE LITTORAL DU LEON (NORD-FINISTERE)

par Gérard DECROIX et Lucien KERAUTRET

Durant les mois de juillet 1970 et 1972, nous avons bagué respectivement 11 puis 27 poussins de Gravelots à collier interrompu. La seconde année, nous nous sommes attachés à recueillir le maximum de données, celles que nous présentons ici. Nos observations eurent pour cadre le littoral du Léon entre Santec à l'est et Guissény à l'ouest (communes de Santec, Plougoum, Sibiril, Cléder, Plouescat, Plounévez-Lochrist, Tréflaz, Goulven, Plounéour-Trez, Brignogan, Kerlouan, Guissény).

Bien que la saison de reproduction soit avancée en juillet, ce mois permet encore de nombreuses observations. Les premières pontes débutant fin avril, les jeunes de la première couvée volent à la fin du mois de juin. Cependant, les grands poussins bagués au début de juillet peuvent encore appartenir à la première ponte normale. Mais on bague aussi dans la première quinzaine de juillet des jeunes poussins qui peuvent résulter d'une deuxième couvée. Etant donné les nombreux poussins observés en juillet et jusqu'à fin août (un poussin de trois semaines environ avec une femelle le 25 août à Cléder), nous pensons qu'un grand nombre de couples doit procéder à une seconde ponte normale, si la première n'a pas été troublée.

LES BIOTOPES FREQUENTES

A Cléder, où se situent la majorité des observations, les Gravelots à collier interrompu fréquentent essentiellement la dune très altérée par l'action humaine. Ce qui retient le Gravelot, c'est le sable dénudé des zones en voie de lotissement, ainsi que les cultures établies sur la dune. Ainsi, deux nids furent trouvés en bordure d'un lotissement, l'un contenant trois oeufs le 20 juillet 1970, à 50 cm. d'un poteau électrique, le second avec trois oeufs le 12 juillet 1972, encore couvé par la femelle le 30 juillet ; ce nid consistait en une petite excavation sur un lambeau de carton plus ou moins détrem pé et mélangé au sable : ce déchet remplaçait ici les débris de la laisse de pleine mer adoptés sur le rivage. On trouve bien sûr des nids sur un substrat plus

habituel : ainsi trois oeufs couvés par une femelle sur des algues desséchées de la plus haute laisse de mer sont découverts le 15 juillet 1972 dans la baie du Kernic en Plounévez-Lochrist.

Actuellement, donc, la destruction des dunes par l'installation de carrières, de campings, de lotissements et de cultures se révèle être assez favorable au Gravelot à collier interrompu, comme en témoigne son abondance sur les dunes de Cléder. Mais cette situation peut se dégrader rapidement, lorsque la pression humaine deviendra trop forte.

ROLE DES SEXES PENDANT L'INCUBATION ET L'ELEVAGE DES JEUNES

A cette époque de l'année, et pour les trois nids régulièrement suivis, nous avons constaté que seule la femelle couvait, et ceci à toute heure du jour. Nous n'avons pratiquement jamais observé le mâle aux abords du nid. Or les auteurs assurent que "*Mâle et femelle couvent tour à tour*" (GEROUDET, 1948). "The Handbook of British Birds" précise "*Incubation-patches present in male and female*". Par ailleurs, plusieurs documents photographiques montrent le mâle sur le nid.

Nous pensons pouvoir interpréter cet apparent désaccord de la façon suivante : en avril-mai, lors de la première ponte, mâle et femelle couvent ; puis, tandis que le mâle achève l'élevage des jeunes, la femelle entreprend une seconde ponte dont elle assure seule l'incubation (juin-juillet). En effet, c'est souvent le mâle que nous remarquons avec les poussins :

- + le 16 juillet 1972, ce sont des mâles qui alarment fortement lorsque nous baguons deux poussins presque volants ;
- + le 21 juillet 1972, c'est aussi un mâle qui accompagne dans un champ deux juvéniles non encore émancipés ;
- + le 17 juillet 1972 à 12 heures, nous contrôlons le nid découvert le 15 en baie du Kernic : la femelle couvre deux poussins venant d'éclore (le troisième oeuf contient un embryon mort). L'un d'eux est sec, l'autre encore tout humide. Le mâle ne se montre pas plus que les jours précédents alors que la femelle, très discrète pendant la couvaison, se dépense maintenant en manœuvres de diversion. Or, le lendemain matin, c'est le mâle qui couvre les deux poussins bagués, à cent mètres environ du nid ; la femelle reste invisible.

Bien entendu, nous avons aussi et à plusieurs reprises constaté la présence de la femelle, parfois des deux parents, auprès des poussins.

Quant au rôle des adultes pendant l'élevage des poussins, il semble consister essentiellement à les couvrir et à assurer leur sécurité. Nous avons en effet constaté que, très jeunes, et probablement dès leur naissance, les poussins recherchent eux-mêmes leur nourriture. On observe en général l'adulte immobile, tandis que les poussins picorent chacun de son côté, en ordre dispersé, parfois à bonne distance de l'adulte.

COMPETITION INTRASPECIFIQUE

Lorsque la densité est forte, il n'est pas rare d'observer des combats entre mâles : ainsi, le 17 juillet 1972, dans un champ de la dune de Cléder où nous avons bagué six poussins appartenant à trois couvées différentes, nous observons un affrontement entre deux mâles ; le 25 juillet 1972, en baie du Kernic, un combat oppose longuement deux mâles alors que deux femelles accompagnent des poussins.

LES POUSSINS

Les deux poussins nés le 17 juillet pesaient chacun 7 g. le jour de leur naissance.

Le 28 juillet 1972, un poussin âgé de deux à trois semaines nous a surpris en franchissant à la nage la distance de 150 mètres séparant deux bancs de sable de la baie de Goulven.

Le comportement des poussins vis-à-vis de l'homme varie avec leur âge. A l'approche de l'homme, le jeune poussin alerté par les cris d'alarme de l'adulte, se plaque au sol sur place, ou souvent, court rapidement en ligne droite vers une touffe de végétation sous laquelle il se glisse. Plus âgé, lorsqu'il est emplumé et que les rémiges pointent déjà hors des tuyaux, le jeune Gravelot a tendance à fuir très loin, les ailes écartées et s'il est poursuivi, ne tente pas de s'immobiliser mais essaie de gagner de vitesse son poursuivant.

DONNEES NUMERIQUES SUR LA POPULATION NICHEUSE

Nous sommes loin d'avoir fait un inventaire exhaustif de la population nidificatrice à cette époque et sans doute des sites de reproduction nous ont-ils échappé.

Couples avec poussins recensés lors des opérations de baguage en 1972 :

Plougoulm.....	2
Cléder	
Kervalliou.....	2
Ker Amied.....	5
Kerfissien.....	3
Plounévez-Lochrist.....	5
Plounéour-Trez.....	1
Kerlouan.....	2
Total.....	20

Si ce nombre de 20 couples est loin de représenter la population reproductrice du Gravelot à collier interrompu sur cette portion de côte finistérienne, il a néanmoins le mérite de montrer qu'en juillet et en août, de nombreux couples élèvent encore des jeunes. Notre donnée

la plus tardive ayant trait à la reproduction concerne une femelle alar-
nant auprès d'un poussin âgé de trois semaines environ, le 25 août 1972
à Cléder.

REPRISE

Nous avons à ce jour obtenu une première reprise d'un Gravelot
à collier interrompu bagué poussin sur le littoral léonard :

JA 54 703 Gravelot à collier interrompu pullus
bagué le 6 juillet 1972 à Plougoulin (Finistère) 48 40N 04 03W

repris le 31 août 1972 (repris au fusil)
à Bristol (Gloucestershire-England) 51 27N
02 35W



AR VRAN, V (1)

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES DU 16 NOVEMBRE 1971 AU 15 MARS 1972

par Jean-Loup DUPONT, Yvon GUERMEUR, Maurice LE DEMEZET, Joseph LE LANNIC,
Jean-Yves MONNAT & Daniel PRIEUR

Les notes parvenues à la centrale pour ces actualités hivernales sont très peu abondantes... Nous nous sommes donc souvent trouvés dans l'impossibilité de traiter sérieusement telle ou telle espèce : c'est là qu'il faut rechercher l'explication de la minceur de ces actualités.

L'hiver 1971-1972 a été très doux dans l'ensemble. Nous n'avons donc pas assisté à des mouvements spectaculaires de Vanneaux, Grives etc... qui accompagnent les périodes de froids intenses et prolongés sur l'Europe. Le seul fait saillant de la période est un refroidissement de courte durée dans les derniers jours de janvier : il a été accompagné d'un mouvement de Vanneaux, de Pluviers dorés et de Sarcelles d'hiver. C'est peut être à la douceur de l'hiver que nous devons d'avoir noté une abondance relative de Sternes caugek, de Gravelots à collier interrompu et un Bécasseau cocorli.

Ont participé aux présentes actualités :

Jean-Pierre ANNEZO, Annie BARRE, Patrick BECHET, Yvon BELBDOC'H, Yannick BOURGAUT, Jean-Louis BRAVE, Noël BRIGANT, Paul CANEVET, Henry CAPP, Gérard CAPP, Alain CHARRIER, Max CHASSAT, Hervé CORRE, Pierre CRENN, Martine DAVOUST, Pierre DAVOUST, Jean DELAUNAY, Philippe DESMARS, Marc DORVAL, Jean-Loup DUPONT, Yves FERRAND, Jean-Pierre FERRAND, Denis FLOTE, Pierre FONQUERNIE, Alain GERARD, M. GOASDOUE, Yvon GUERMEUR, Patrick HAMON, Jacques HENRY, Max JONIN, Emenn de KERGARIOU, Yvon KERSAUDY, Maurice LE DEMEZET, Arnaud LE DRU, Bernard LE GARFF, Joseph LE LANNIC, Hervé LELIEVRE, Michel LE PAPE, Raymond LE PENUZIC, Marcel LE PENNEC, René de LIEDEKERKE, Roger MAHEO, Jean-Yves MONNAT, Guy MOREL, Gérard MOYSAN, Pierre NICOLAU-GUILLAUMET, Michel OMNES, René PERON, Jacques PETIT, Joseph PILLET, Christian PORCQ, Gilles POUILLAUQUE, Jean-Louis PRATZ, Daniel PRIEUR, Michel QUANTENNE, Roger REUSEAU, Alain THOMAS, et l'équipe du Collège St-François Xavier de Vannes sous la direction de René MAHUAS.

PLONGEON SP. (*Gavia sp.*) 27 données.

Nous ne retiendrons que 7 en baie de Daoulas (29S) le 16 novembre, 70 à la barre d'Étel (56) le 6 février et 6 au Vougo/Guissény (29N) le 9 mars.

PLONGEON ARCTIQUE (*Gavia arctica*). 32 données.

4 observations dans les Côtes-du-Nord, 24 dans le Finistère, 2 en Morbihan et 2 en Loire-Atlantique. Aucun fait marquant.

Côtes-du-Nord.- 4 au Cap Fréhel le 18 décembre ; 1 en baie de Lannion les 9 et 22 décembre et le 24 février.

Finistère.- Baie de Morlaix : 1 le 14 février ; Roscoff : 8 le 14 février ; baie de Goulven-Kernic : 3 observations de 2 ind. ; Kerlouan : 2 observations de 1 ind. ; Guissény : 3 observations de 1 à 3 ind. et 19 les 22 et 23 janvier ; Lampaul-Ploudalmézeau : deux observations et 1 et 2 ind. ; baie de Portsall : 2 le 8 mars ; baie de Daoulas : 10 le 16 novembre ; Tréganna/Locmaria-Plouzané : 1 le 28 janvier ; Tréboul : 1 le 14 mars ; Pennarc'h : 1 le 11 décembre ; Ile Tudy : 1 le 14 février, 2 le 9 mars ; Moustierlin/Fouesnant : 1 le 18 janvier, 4 le 20 février.

Morbihan.- 10 au Grand Mont/St-Gildas-de-Rhuys le 1er janvier ; 1 à Kerpenhir/Locmariaquer (56) le 9 janvier.

Loire-Atlantique.- 1 au Croisic les 19 et 28 décembre.

PLONGEON IMBRIN (*Gavia immer*). 12 données.

Côtes-du-Nord.- Trédrez : 1 le 27 février, 1 le 9 mars ; St-Michel-en-Grève : 1 cadavre le 23 décembre.

Finistère.- 1 à Keremma/Tréflez le 9 janvier, 1 à Ménéham/Kerlouan et 1 au Vougo/Guissény le 9 mars.

Morbihan.- 1 à Loscolo/Pénestin le 24 décembre

Loire-Atlantique.- Le Croisic : 1 le 24 décembre au Tréhic, 2 le 28, 1 le 14 janvier, 2 le 6 février et 1 le 27 février.

PLONGEON CATMARIN (*Gavia stellata*). 5 données.

1 au Fort-Bloqué/Ploumear (56) le 4 décembre ; 1 au Croisic (44) le 19 ; 1 à Ménéham/Kerlouan (29N) le 22 ; 1 au Croisic le 28 ; 1 à Trenvel/Treogat (29S) le 14 mars.

GREBE HUPPE (*Podiceps cristatus*). 115 données.

Jusqu'à la mi-février, la grande majorité des observations a lieu en mer, bien que certains plans d'eau de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique abritent de beaux groupes de Grèbes huppés. C'est de la deuxième semaine de décembre à la mi-

janvier que l'on enregistre les maxima de l'hiver. Sur la Rance, à St-Suliac (35), 7 le 30 novembre, 12 le 8 décembre, 8 le 18 décembre et 25 le 9 janvier ; à St Jacut (22), 7 le 27 novembre, 30 le 7 décembre, 15 le 9 décembre ; sur l'étang de Carcraon/La Guerche (35), 4 le 21 novembre, 19 le 19 décembre et 23 le 16 janvier ; à l'étang de la Poitevineière (44), 2 le 11 décembre, 10 le 21 décembre, 13 le 15 janvier ; notons aussi, 85 à Penerf/Dangan (56) le 18 décembre, 29 à St-Cast (22) le 27 décembre, 15 en baie de Suscinio/Sarzeau (56) le 1er janvier, 14 au Croisic (44) le 14 janvier.

Dans la seconde quinzaine de janvier et la première quinzaine de février, les effectifs observés sont faibles en général : 16 du Cap Coz/Fouesnant (29S) à la Mer-Blanche/Benodet (29S) le 23 janvier, 10 au Vioreau (44) le 30 et 10 à Batz-sur-Mer (44) le 6 février.

A partir de la mi-février, les observations sur les plans d'eau intérieurs se multiplient et les effectifs y augmentent : au Cranic/Brec'h (56), 1 le 7 février, 5 le 26 février, 13 le 9 mars, 22 le 11 mars ; au Boulet/Feins (35), 2 le 21 janvier, 7 le 1er mars, 16 le 15 mars ; au Vioreau, 6 couples le 24 février ; dans les marais de Grée/Ancenis (44), 10 le 27 février... Trois observations en mer à cette époque font penser à une remontée : à St-Suliac, 24 le 17 février contre 3 le 20 janvier ; au Croisic, 25 en plumage nuptial le 27 février ; à Fortivy/Quiberon (56), 27 le 5 mars.

GREBE JOUGRIS (*Podiceps grisegena*). 2 données.

1 au Yeun Elez (29N) le 28 novembre et 1 en baie de St-Michel-en-Grève (22) le 24 décembre.

GREBE ESCLAVON (*Podiceps auritus*). 25 données.

Ille-et-Vilaine.- A Dinard, 5 le 31 décembre et le 13 février.

Côtes-du-Nord.- A St Jacut, 1 le 27 novembre ; à St-Suliac, 3 le 20 janvier ; en baie de la Fresnaye, 17 le 27 novembre ; au Cap Fréhel, 7 le 27 janvier ; en baie de St-Brieuc, 1 le 25 décembre et 120 le 16 janvier : il s'agit là de la plus forte bande d'esclavons observée jusqu'à ce jour en Bretagne ; à Trébeurden, 2 le 27 décembre.

Finistère.- En Penzé, 6 le 4 décembre ; en baie de Goulven, 4 le 12 décembre, 3 ou 4 le 26 décembre ; au Vougo/Guissény, 3 le 7 février ; à Landéda, 3 le 11 décembre, 2 ou 3 le 22 janvier, 3 le 29 janvier ; en baie de Daoulas, 10 le 16 novembre ; à Loctudy, 4 le 21 décembre ; au Cap Coz/Fouesnant, 1 le 5 décembre.

Morbihan.- Dans l'étier de Noyal, 5 le 2 février et 2 le 14 mars.

Loire-Atlantique.- 1 à Pen Bron le 24 décembre et 2 au Croisic le 14 janvier.

GREBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*). 31 données.

Ille-et-Vilaine.- 1 à l'étang du Boulet/Feins le 12 décembre et 5 à Dinard le 13 février.

Côtes-du-Nord.- 1 à St-Suliac le 20 janvier ; 2 au Cap Fréhel le 27 janvier et 250 en baie de Morieux/Planguenoual le 9 janvier.

Finistère.- En baie de Morlaix, 12 le 18 janvier ; en Penzé, 1-2 ind. du 22 décembre au 21 janvier ; à Roscoff, 1 le 14 février ; à Goulven, 2 le 26 décembre ; au Vougo/Guissény, 1 le 23 janvier ; en rade de Brest, 37 en baie de Daoulas le 16 novembre, 250 au même endroit le 19 janvier, 80 dans l'embouchure de l'Aulne le 5 mars et 60 en un point le 12 mars.

Morbihan.- 1 au Loc'h/Guidel le 4 décembre et 12 à St-Gildas-de-Rhuys le 1er janvier.

Loire-Atlantique.- de 1 à 3 ind. en différents points de la côte du Croisic et de Piriac à partir du 20 décembre, sauf, 4 à Pen Bron/Guérande, 8 au Tréhic et 2 au port du Croisic le 6 février.

GREBE CASTAGNEUX (*Podiceps ruficollis*). 152 données.

La plupart des localités un tant soit peu suivies montrent leur maximum de l'hiver en décembre ; c'est à cette époque que l'on enregistre les plus gros chiffres. A Kerhuon (29N) 32 le 3 décembre (24 le 5 janvier) ; à Roc'h Du/Crac'h (56), 9 le 4 (1 pendant le reste de la période) ; à Kerogan/Quimper (29S), 35 les 5 et 21 décembre ; à St-Suliac (35), plus de 40 le 8 (12 les 18 décembre et 20 janvier) ; en rivière de Pont-l'Abbé (29S), 165 le 11 (29 le 5) ; à Thouaré (44), 25 le 12 (20 le 8, 8 le 24) ; à l'île Tudy (29S), 32 le 21 ; à l'étang du Pont/Kerlouan (29N), 15 le 27 (5 le 22 et 6 le 21 janvier). Par ailleurs, 20 à Noyalo (56) le 9 décembre.

Aucun schéma ne se dégage nettement pour le reste de la période : certaines localités montrent un creux très net en janvier et février, d'autres marquent une légère recrudescence en février. Retenons : 12 en rivière d'Etel (56) le 8 ; 30 à Kerogan le 21 ; 50 en rivière de Pont-l'Abbé le 22 ; 14 en rivière de Crac'h (56) le 31 ; 13 au Len/Louannec (22) le 6 février (maximum de la période) ; 26 à St-Suliac le 17 février (12 le 20 janvier).

Fin-février et début-mars, les localités d'hivernage se vident lentement, les couples se cantonnent : chant à St-Renan (29N) le 8 mars, couples au Cranic le 12, à Langonnet (56) le 15.

FULMAR (*Fulmarus glacialis*). 1 vers le sud à la pointe de Landunvez (29N) le 8 mars.

FOU DE BASSAN (*Sula bassana*). 8 données.

Petites bandes de 1 à 6 ind. vers l'ouest au large du Léon, et en Loire-Atlantique.

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*). 110 données.

La principale zone d'hivernage du Grand Cormoran reste le Golfe et ses abords, et les meilleures données chiffrées y sont obtenues au crépuscule lorsque les oiseaux sortent pour aller passer la nuit en mer, ou à l'aube lors du mouvement inverse : 159 ind. ont ainsi été comptés le 5 décembre à l'aube. Ce comportement, déjà noté en rade de Brest (29N), a été observé cette année pour l'estuaire de la Rance (35) : le 12 décembre, de l'aube à 9h 30, 86 ind. arrivent du large et vont passer la journée sur la Rance.

Par ailleurs, 65 au Conquet (29N), 15 dans l'estuaire de l'Aber Ildut (29N) et 15 en baie de Portsall (29N) le 10 décembre ; 15 à la Grève Blanche/Pennarc'h (29S) le 12 décembre ; 20 à Kerhuon (29N) le 17 ; 50 dans l'estuaire de la Loire (44) le 19 ; 159 de Penestin (56) au Croisic (44) le 24 ; 60 aux Buissons de Mesban (56) le 1er janvier... Mais la rivière de Pont-l'Abbé reste pauvre : 7 observations de 1 à 3 ind.

Quelques oiseaux séjournent sur certains étangs côtiers ou plans d'eau situés au fond de rades ou de rivières : Trenvel/Tréogat (29S) (1-4), St-Renan (29N) (2-5), St-Jean/Lochal-Mendon (56) (2), Cranic/Brec'h (56) (2), Pont-Vert/Vannes (56) (2). D'autres pénètrent franchement à l'intérieur : 1 au Boulet/Feins (35) le 18 novembre ; 1 à Trémignon/Combours (35) le 8 février ; de Thouaré à le Cellier (44) ; 1 à 4 ind. sont régulièrement observés sur 10 km de bords de Loire jusqu'au 22 janvier ; une augmentation brutale des effectifs observés à partir de février fait penser à un passage : 40 le 5 février, 13 le 12, 5 le 16, 10 les 25 et 26, 4 le 13 mars.

P.c. sinensis. - 10 observations de la forme continentale : 1 à St-Mazaire le 22 janvier ; quelques-uns à Thouaré et 1 dans l'estuaire de la Loire le 5 février ; 5 dans l'estuaire de la Loire le 5 février ; 5 dans l'estuaire de la Loire le 6 ; 1 en baie de Morlaix le 14 ; 2 dans l'estuaire de la Loire le 24 ; 6 en cet endroit le 3 mars, puis 1 les 5 et 9 mars ; 4 à Kerhuon le 10 mars.

CORMORAN HUPPE (*Phalacrocorax aristotelis*). 21 données.

Retenons : 40 au barrage de la Rance (35) le 26 décembre ; 1 dans l'estuaire de la Loire (44) le 12 décembre ; premières pontes vers le 12 mars au Cap Fréhel (22).

HERON CENDRE (*Ardea cinerea*). 119 données.

En décembre et janvier :

Ille-et-Vilaine.- 33 minimum dont 20 à Lanpâtre/Goven le 19 décembre et 11 en baie du Mont-St-Michel le 30 décembre.

Finistère.- 146 minimum dont 29 en baie de Morlaix le 12 décembre, 13 à Goulven le 26 janvier, 11 au Vougo/Guissény le 3 décembre, 9 dans l'embouchure de l'Aber Benoit le 11 décembre, 25 sur les roches de Pennarc'h et de Lesconil le 11 décembre, 42 en rivière de

Pont-l'Abbé le 8 janvier.

Morbihan.- 82 minimum dont 35 en rivière d'Etel le 8 janvier, 10 au Cranic/Brec'h le 22 décembre, 7 à St-Philibert le 30 janvier, 7 à Quénécan le 15 décembre.

La seule localité correctement suivie est la rivière de Pont-l'Abbé : 30 les 17 et 21 novembre, 25 le 27 novembre, 35 le 8 décembre, 40 les 11 et 12 décembre, 42 le 8 janvier, 36 le 13, 40 le 15 janvier, 12 le 9 mars et 11 le 13 mars. Comme d'habitude, l'hivernage sur les plans d'eau intérieurs est faible ; à signaler cependant l'importance des effectifs à l'étang de Lampâtre, en plein centre de l'Ille-et-Vilaine : 20 le 19 décembre, 10 le 16 janvier, 32 le 20 février.

CYGNE SAUVAGE (*Cygnus cygnus*). 4 dont 1 imm. en Baie du Mont-St-Michel (35) le 5 février.

OIE DES MOISSONS (*Anser fabalis*). 2 en Baie du Mont-St-Michel (35) le 23 janvier.

OIE RIEUSE (*Anser albifrons*). 7 données.

2 au Curnic/Guissény (29N) le 21 janvier ; en Baie du Mont-St-Michel (35) 16 le 14 janvier, 43 le 18, 37 le 23 janvier, 43 le 5 février, 25 le 8 février et 37 le 13 mars.

OIE CENDREE (*Anser anser*). 5 données.

8 dans les marais de la Vilaine (56) ; en Baie du Mont-St-Michel (35), 10 le 5 février, 5 le 8 et 4 le 10 février ; 1 dans les marais de Penmarc'h (29S) le 13 mars.

BERNACHE CRAVANT (*Branta bernicla*). 74 données.

	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine		
baie du Mont-St-Michel		150
Côtes-du-Nord		
St-Jacut	50	30
baie de St-Brieuc	4	4
Finistère		
baie de Morlaix		22
aber Benoit	14	5
Goulven	21	50

Morbihan

baie de Plouharnel

Golfe

6700

95

7400

Loire-Atlantique

traicts du Croisic

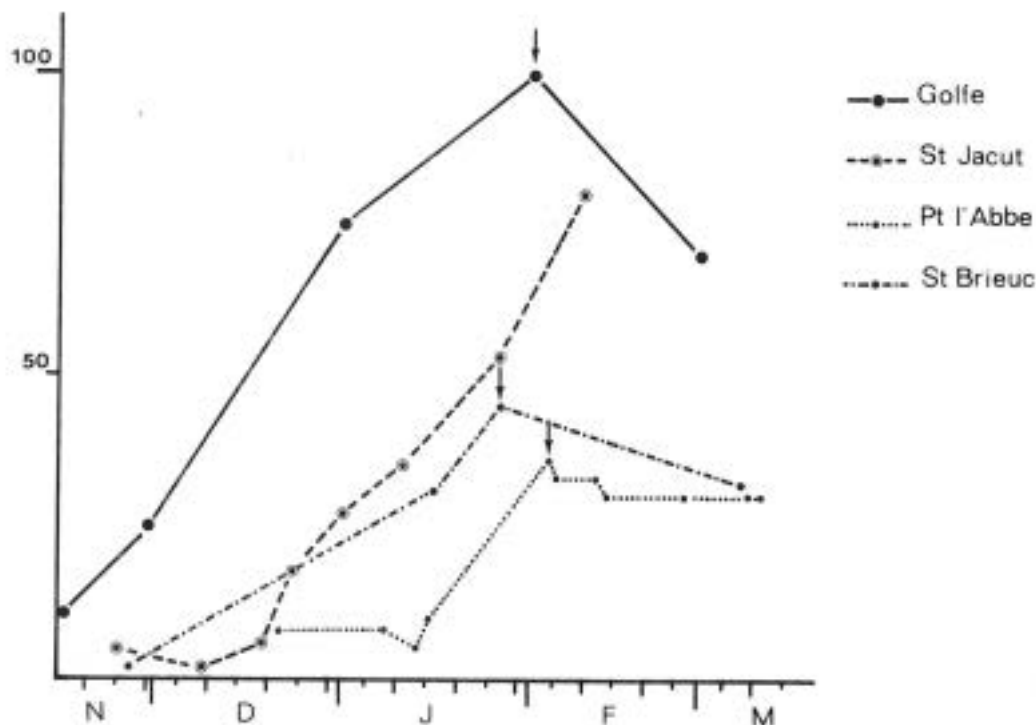
300

100

Les maxima de l'hiver sont atteints le 29 décembre à St Jacut (50 ind.), à la mi-janvier dans le Golfe (7400 ind.), le 24 janvier en baie de Morlaix (22 ind.), le 10 février à Goulven (150 ind.) et le 27 février au Croisic (440 ind.). Dans le Golfe et à Goulven, le gros des départs a lieu à partir de la mi-février. Quelques isolés hors des zones classiques d'hivernage : 1 en baie de la Fresnaye (22) le 27 novembre ; 1 à St-Suliac, sur la Rance (35) le 18 janvier ; 1 au Sillon du Len/Louannec (22) le 6 février ; 1 en rivière de Pont-l'Abbé les 9 et 11 mars.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*). 71 données.

Toutes les localités plus ou moins régulièrement suivies au cours de l'hiver montrent une évolution analogue des effectifs de Tadorne : faibles stationnements en novembre, progression régulière en décembre et janvier, maximum à la fin de janvier et dans les premiers jours de février, légère diminution ensuite...



Ce n'est guère qu'à partir de la seconde décade de décembre que l'on voit véritablement se former les rassemblements hivernaux : 20 à St-Brieuc (22) le 12, 130 dans l'estuaire de la Vilaine (56) le 18 et 70 au même endroit le 22, 18 à St-Jacut (22) le 24, 30 à Lancieux (22) les 27 et 30. En dehors des sites suivis, notons encore 22 à Pen Bron/La Turballe (44) le 14 janvier, 151 en baie du Mont-St-Michel (35) le 23 janvier, 1200 en cet endroit les 5, 8 et 10 février au moment où la plupart des localités enregistrent leur maximum de l'hiver.

Les couples se séparent des bandes hivernales dans la première quinzaine de mars : 1 couple à Larnor-Baden (56) le 2, 1 couple à Bénézet/Le Conquet (29N) les 6 et 8 mars, 1 couple à Séné (56) le 11 mars, 1 couple à Trenvel/Treogat (29S) le 14.

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*). 132 données.

Le petit nombre de données ne permet pas de dégager de conclusions d'ensemble sur l'hivernage ni sur les mouvements de l'espèce cet hiver.

Dans le Golfe du Morbihan, l'évolution des effectifs est la suivante : de 600 le 10 novembre, on passe à 1100 le 16, 2000 le 1er décembre (2300, maximum de l'hiver, le 16 décembre, 1800 le 1er janvier, 120 seulement le 16 janvier, 50 le 1er février. Sur les grands secteurs d'hivernage, les effectifs culminent à peu près à la même époque, c'est-à-dire vers la mi-décembre avec 300 à la Poitevine (44) le 11, 600 à Kerity/Pennarc'h (29S) le 12, 180 sur les étangs de la forêt de Quénécan (22) le 15 et un total de plus de 620 pour 5 étangs de la moitié sud de l'Ille-et-Vilaine le 19. A cette époque, notons en outre 135 à Mesquer (44) le 19 et 100 à l'étang de Lannec/Ploemeur (56) le 25. Par la suite, les effectifs hivernants baissent un peu partout, avec cependant 350 à la Poitevine le 8 janvier, le gros des départs ayant lieu dans la seconde quinzaine de janvier. Notons encore à cette période 240 à la Musse/Baulon (35) et 78 à la Tourneraie/Goven (35) le 15 janvier, 150 sur les étangs de Quénécan le 19, 200 sur l'étang de Châtillon-en-Vendelais (35) le 23 et 250 à l'étang de Trémignon/Combours (35) le 25. En février, on n'observe plus que des effectifs squelettiques ; cependant, certains petits stationnements enregistrent leur maximum de l'hiver dans les premiers jours de février : 70 à Kerhuon (29N) et 70 à Priziac (56) le 2 février. Encore 94 à Trémignon le 8, 120 à Lampâtre/Goven le 20, 60 à Priziac le 23, 40 au Boulet/Feins (35) le 1er mars, 50 à Kerity le 4, 45 à Priziac le 5 et 50 à Trémignon le 15.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*). 84 données.

Dans le Golfe du Morbihan, le dernier passage de novembre se termine vers le 16 avec 900 ind. ; s'y rapportent peut-être les 42 ind. du 17 en baie de St-Brieuc (contre une quinzaine en hivernage). L'hivernage reste faible partout (autour de 250 dans le Golfe) et semble se terminer fin-janvier, avec un passage sensible à cette époque. Les hivernants disparaissent dès le 25 janvier dans

Le Golfe. Passage à St-Renan (29N) les 29 et 30 avec 150 oiseaux environ, contre 59 le 5 février ; au Roc'h Du/Crac'h (56), 2000 le 31 janvier, contre 70 environ pendant le reste de l'hiver ; 45 à Priziac le 2 février contre une vingtaine auparavant... Des 400 ind. observés à St-Jean/Locoal-Mendon (56) le 8 janvier, il ne reste plus que 150 le 7 février. Ensuite, les données se raréfient. Retenons 40 à Priziac le 22 février et le 5 mars, une vingtaine à St-Renan le 8 mars, 30 au Curnic/Guissény (29N) le 9 mars.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*). 10 données.

1 couple au Curnic/Guissény (29N) le 3 décembre ; 2 ♂ au lac de Mazerolles/Sucé (44) le 11 décembre ; 10 en baie de Kerogan/Quimper (29S) le 29 janvier ; 2 couples au Cranic/Brec'h (56) les 30 janvier et 7 février ; 15 dont 9 ♂ à St-Jean/Locoal-Mendon (56) le 31 janvier ; 3 à Kerogan le 5 février ; 2 couples à St-Jean le 7 février ; 10 à Kerogan le 20 février ; 2 ♂ et 1 ♀ à Priziac (56) le 12 mars.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*). 88 données.

Par rapport aux années précédentes le nombre des observations est dérisoire.

Dans le Golfe du Morbihan où l'hivernage a été nettement moindre que les années précédentes, on a enregistré l'évolution d'effectifs suivante : 11000 le 18 novembre, 12000 le 1er décembre, 15000 le 8 décembre, 12000 les 16 décembre et 1er janvier, 11500 le 16 janvier, 1er départ le 28 janvier, 5800 le 1er février, second départ le 10 février, 1400 le 16 février, troisième départ le 27 février, 90 le 1er mars.

Le pic du 8 décembre dans le Golfe est ressenti en diverses localités dans la seconde semaine du mois : 6 ind. à St-Renan (29N) le 9, 6 ind. à la Poitevinère (44) le 11, 400 à l'Île-Tudy (29S) le 12 (contre 250-300 ensuite), 50 au moins à Goulven (29N) le 12 ce qui semble être le maximum de l'hiver... Par la suite l'hivernage est faible dans presque toutes les localités. Notons : 60 à St-Suliac (35) le 18 décembre, 130 en baie de Morlaix (29N) le 22, 63 au trait de Pen-Bé (44) le 24, 180 en Penzé (29N) le 2 janvier, 1150 à St-Jean/Locoal-Mendon (56) le 8 janvier, 24 à La Musse/Baulon (35) le 16, 110 à St-Suliac le 20, 20 à l'étang de Châtillon-en-Vendelais (35) le 23...

rade de
Brest !

A la première vague de départ dans le Golfe (28 janvier) semble correspondre un passage en divers lieux : 1650 à St-Jean le 30 (1000 le 7 février), 4 à St-Renan le même jour, 1000 en baie de Quiberon (56) le 31, 1 à Priziac (56) le 2 février... Seulement 5 observations du 10 février à la fin de la période, en dehors du Golfe : 95 à St-Jacut (22) le 10 février, 67 à St-Suliac le 17, 4 au Vioreau (44) le 24, 5 à St-Jacut le 28, 1 au Coronq/Glomal (22) le 15 mars.

CANARD PILET (*Anas acuta*). 38 données.

Dans le Golfe, l'effectif des hivernants est assez important : 1300 le 16 novembre, 2500 le 1er décembre, 1800 le 16 décembre, 2100 le 1er janvier, 2000 le 16 janvier, 700 le 1er février, départ des hivernants vers le 10 février, 200 le 16 février, 70 le 1er mars. En baie de St-Brieuc (22), 213 le 12 décembre, 256 le 19 décembre, 300 le 25 décembre, 249 le 9 janvier, 320 le 16 janvier, 400 le 23 février, ce dernier chiffre correspondant sans doute à une remontée. Notons encore 155 à Kervoyal/Dangan (56) le 5 décembre, 17 au traict de Pen Bé (44) le 24 décembre, 1 ♂ au Vioreau (44) et 1 ♂ à Carcraon/La Guerche (35) les 15 et 16 janvier, 2 à l'étang du Pont/Kerlouan (29N) et 2 ♀♀ au Curnic/Guissény (29N) les 21 et 22 janvier, 30 à Sougeal (35) le 30 janvier, 1 à Priziac (56) le 2 février, 9 à St-Jean/Locoal-Mendon (56) le 7, 15 au Mont-St-Michel le 8, 70 à Kervoyal le 27, 1 couple à l'étang du Pont, 5 ♂♂ à Meneham/Kerlouan et 1 ♂ au Curnic le 9 mars, 2 à Trenvel/Treogat (29S) le 14 mars.

SARCELLE D'ETE (*Anas querquedula*). 3 données.

Toutes trois de la baie d'Audierne (29S) : 11 à St-Vio le 4 mars, 10 couples à Penmarc'h le 12 mars et 1 couple à Trenvel/Treogat le 14 mars.

CANARD SOUCHET (*Anas platyrhynchos*). 32 données.

On ne peut pratiquement rien dire sur l'hivernage de cette espèce en Bretagne cette année ; aucune localité ne fournit plus de 4 données pour l'ensemble de la période. Nous nous bornerons à relever les plus grosses bandes : 20 à Kerity/Penmarc'h (29S) le 12 décembre, 10 au même endroit le 28 décembre, 20 à l'étang du Pont/Kerlouan (29N) le 21 janvier, 7 à Priziac (56) le 2 février, 8 à Enez Du/Guissény (29N) le 7 février, 30 à Kerity le 4 mars, 40 au Curnic/Guissény le 9 mars, 7 à l'étang du Rouvre/St-Pierre-de-Plesguen (35).

FULIGULE MILOUIN (*Aythya ferina*). 123 données.

	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine		
étang de Carcraon/La Guerche	90	80
étang de Marcillé-Robert	1	
étang de Daniel/Louvigné-de-Bais	28	16
étang de Belouze/Baulon	40	49
étang de la Musse/Baulon	12	79
étang de la Tournerais/Goven	141	32
étang de Chatillon-en-Vendelais		140
Côtes-du-Nord		
étangs de la forêt de Quénécan	150	260

Finistère

étang du Pont/Kerlouan	4	
étangs de St-Renan	21	6
étang de Kerjean/Trébabu	6	3
étang de Kerhuon	64	50
loc'h Trenvel/Treogat	70	
Ile Tudy	20	
baie de Kerogan/Quimper	<u>200</u>	20

Morbihan

étang de Priziac	1	
Branduec/Ploerdut	1	3
étang du Cranic/Brec'h	44	
étang de St-Jean/Locoal-Mendon		7
Golfe	de 400 à 800	
Penerf	100	
Billiers	35	
estuaire de la Vilaine	180	
barrage d'Arzal	150	

Loire-Atlantique

réservoir du Vioreau	13	
étang de la Meilleraie	2	
étang de la Poitevinière	8	12
la Baule		73

Passages et arrivées dans la seconde quinzaine de novembre et la première décade de décembre. Certains plans d'eau montrent leur maximum de l'hiver au cours de cette période : Trenvel avec 170 oiseaux le 19 novembre ; Carcraon avec 100 ind. le 21 et la Musse le même jour avec 105 ind. ; le Yeun-Elez avec 360 ind. le 28 ; l'étang du Pont avec 23 ind. le 2 décembre (contre moins de 5 pour le reste de la période) ; Kerogan avec 300 ind. le 5 décembre ; l'Ile Tudy avec 80-90 ind. le 5 ; St-Renan avec 27 ind. le 9. Notons aussi un pic de 90 ind. à Kerhuon le 25 novembre, 32 en baie de St-Brieuc le 21 et 140 à Kervoyal/Damgan (56) le 5 décembre.

Du 10 décembre à la fin du mois de janvier, nous ne noterons qu'un pic de 200 à Kerogan le 22 décembre, 140 à Chatillon-en-Vendelais le 12 janvier, 73 en baie de la Baule le 14 janvier et les 260 ind. des étangs de la forêt de Quénécen le 19 janvier. Les effectifs du Golfe qui ont varié de 400 à 800 ind. au début de la période, disparaissent le 2 janvier.

Un passage net est enregistré en diverses localités des derniers jours de janvier à la dernière décade de février : maximum de l'hiver le 2 février à Kerhuon (120 ind.), à St-Jean (40 ind.) et au Cranic (140 ind.). Arrivée de 7 ind. le même jour à Priziac. En baie de Kerogan, les effectifs montent de 20 ind. le 21 janvier à 50 le 28 janvier, 130 le 12 février et 150 le 19 février. A Priziac, 40 le 23 février. Au Vioreau (44), 33 le 24 février.

Après cette vague, les lieux d'hivernage se vident peu à peu de leurs Milouins : il ne reste plus que 5 ind. à Kerogan le 21 février, 10 à Priziac le 5 mars ; à Kerhuon, 54 le 25 février, 26 les 10 et 15 mars.

FULIGULE NYROCA (*Aythya nyroca*). 1 ♂ tué en Brière (44) le 12 décembre.

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*). 101 données.

- abondant près de milouins.

	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine		
étang de Daniel/Louvigné de Bais	17	10
étang de Belouze/Baulon		1
étang de la Musse/Baulon	2	
étang de la Tourneraie/Goven	1	2
étang de Châtillon-en-Vendelais		2
Côtes-du-Nord		
étangs de la forêt de Quénécan	46	60
Finistère		
étang du Pont/Kerlouan	1	
Goulven	4	
St-Renan	4	
Kerhuon	13	
Ile Tudy	60	
baie de Kerogan/Quimper	30	<u>100</u>
Trenvel/Treogat	70	
Morbihan		
étang de Branduec/Ploerdut	3	3
étang de Priziac	4	16
étang de St-Jean/Loceal-Mendon		130
Loire-Atlantique		
étang de la Meilleraye	3	3
traict de Pen-Bé	3	

La baie de Kerogan, bien suivie tout au long de la période, fait apparaître l'évolution suivante : augmentation régulière des effectifs d'hivernants jusqu'à la mi-janvier, avec 8 ind. le 24 novembre, 20 le 3 décembre, 30 le 5 décembre, 100 les 7 et 16 janvier ; fort passage à la fin-janvier avec 100 ind. le 28 mais seulement 60 le lendemain ; encore 130 ind. le 12 février et une seconde vague le 19 février avec 350 ind. ; puis diminution rapide : 100 le 27 février, 30 le 5 mars.

Le pic de la fin-janvier est ressenti en plusieurs localités, du 23 janvier à la première semaine de février. A St-Renan, 21 le 23 jan-

vier, 30 le 30, 36 le 5 février (maximum de l'hiver) ; à St-Jean, 180 le 30 janvier (130 le 8 janvier, 150 le 7 février) ; au Cranic/Brec'h (56), 40 le 7 février (maximum de l'hiver) ; à Priziac, 16 le 15 janvier, 31 le 2 février ; à Trenvel, 89 le 6 février (maximum de l'hiver).

Certains plans d'eau voient ensuite leurs effectifs se stabiliser, voire augmenter, jusqu'à la fin de la période alors que la plupart des plans d'eau (Trenvel, Kerogan, Kerhuon, St-Renan...) voient décroître leurs stationnements. Ainsi, il y a encore 35 ind. au Cranic les 26 février et 11 mars et à Priziac on passe de 25 ind. le 23 février à 45 les 5 et 15 mars.

FULIGULE MILOUINAN (*Aythya marila*). 7 données.

1 à Kerhuon (29N) le 25 novembre ; 400 à Kervoyal/Dangan (56) les 5 et 22 décembre ; 4 à Penerf/Dangan et 50 à Penestin (56) le 22 décembre ; 1 couple à Pen Bron/la Turballe (44) le 28 décembre ; 7 dont 2 ♂ à Kerogan/Quimper (29S) le 22 janvier.

EIDER (*Somateria mollissima*). 19 données.

En baie de St-Michel-en-Grève (22), 4 ou 5 vers le 16 novembre, 1 le 21 et 1 tué le 22 ; en Penzé (29N), 2 les 4, 5 et 14 décembre, 1 le 22 décembre, 2 le 2 janvier, 4 le 24 janvier et 5 le 30 janvier ; à Pen Bron/la Turballe (44), 6 le 24 décembre, 8 minimum le 28 décembre et 8 le 6 février ; en baie de Morlaix (29N), 12 le 5 janvier, 5 le 9 janvier, 11 le 18 janvier et 7 le 19 janvier ; à Dinard (35), 1 ♂ imm. les 13 et 20 février ; à la pointe du Castelli/le Croisic (44), 2 le 20 février.

MACREUSE NOIRE (*Melanitta nigra*). 54 données.

Du petit nombre de données reçues nous ne retiendrons que : 3000 ind. en moyenne en hivernage dans la baie de St-Brieuc (22) avec un maximum de 5000 oiseaux le 5 janvier dans l'ensemble de la baie, jusqu'au Cap Fréhel ; près de 1200 oiseaux de Penerf/Dangan à Billiers (56) le 22 décembre ; 34 au Pouliguen (44) et 166 à Pornichet (44) le 23 janvier ; encore 500 à Penerf le 5 février puis 100 le 27 février ; de 10 à 30 ind. dans le Golfe du Morbihan pendant tout l'hiver.

DZ ?

MACREUSE BRUNE (*Melanitta fusca*). 1 ♂ à Banastère/Sarzeau (56) le 2 mars.

GARROT A OEIL D'OR (*Bucephala clangula*). 43 données.

Les secteurs plus ou moins bien suivis montrent une augmentation régulière des effectifs jusqu'à la mi-février et une diminution ensuite. Dans le Golfe du Morbihan, 150 le 16 novembre, 310 le 1er décembre, 350 le 16 décembre, 470 le 1er

janvier, 550 le 16 janvier, 600 le 1er février 710 le 16 février, 610 le 1er mars. En rivière de Pont-l'Abbe (29S), 1 les 11 et 12 décembre, 4 les 25 et 30 décembre, 6 le 22 janvier, 5 le 25 janvier, 7 les 5 et 26 février, 4 le 11 mars. A St-Suliac (35), 3 le 30 novembre, 2 le 8 décembre, 10 le 18 décembre, 25 le 9 janvier, 17 le 20 janvier, 28 dont 1 ♂ le 17 février. Notons encore : 40 à l'Ile Tudy (29S) le 18 décembre, 31 dont 7 ♂ en rivière de Penerf (56) le 22 décembre, 42 dont 2 ♂ au Roz/Logonna-Daoulas (29N) le 21 janvier, 11 en rivière d'Etel (56) le 7 février, 5 à Trévignon/Tregunc (29S) le 19 février.

Sur des plans d'eau de l'intérieur : 1 à St-Renan (29N) les 26 novembre, 9 décembre, 1 au Yeun-Elez (29N) le 28 novembre, 1 à Thouaré (44) le 22 janvier, 1 à Branduec/Floerdut (56) les 2 février et 12 mars, 3 à St-Jean/Locoal-Mendon (56) le 7 février.

HARLE PIETTE (*Mergus albellus*). 1 ♀ au Vioreau (44) du 24 décembre au 27 février.

HARLE HUPPE (*Mergus serrator*). 104 données.

Ile-et-Vilaine.- 8 observations, toutes sur la Rance à St-Suliac : de 4 à 7 oiseaux jusqu'au 9 janvier ; augmentation dans la seconde moitié de janvier avec 18 le 20 et 19 le 30 ; seulement 10 ind. le 17 février.

Côtes-du-Nord.- 3 isolés à St-Jacut et St-Michel-en-Grève.

Finistère.- En Penzé, 4 observations de 17 à 26 oiseaux du 28 novembre au 2 janvier avec un maximum de 49 ind. le 12 décembre. 3 à Roscoff le 18 février. Entre Plouescat et Guissény, 7 observations dont 10 à Goulven le 26 décembre et 20 au Vougou/Guissény le 27 décembre. Dans les abers, 3 observations, avec une cinquantaine d'oiseaux dans l'aber Benoît le 11 décembre. Aucun recensement systématique en rade de Brest qui n'a fourni que 6 observations cet hiver ; en baie de Daoulas, principal secteur d'hivernage, 350 ind. le 16 novembre et 550 le 19 janvier. 27 observations en provenance du littoral bigouden où les oiseaux semblent se disperser à l'extrême depuis l'Ile St-Nonna/Penmarc'h jusqu'à Ste-Marine (St-Nonna, Kerity, Loctudy, rivière de Pont-l'Abbé, Ile Tudy, Combrit, Ste-Marine...) : 50 le 17 novembre à l'Ile Tudy, 9 le 11 décembre à Kerity, 18 le 24 décembre à Loctudy, 35 le 9 mars en rivière de Pont-l'Abbé... 9 données pour le littoral de la baie de Concarneau jusqu'à Moustierlin : 8 à Moustierlin le 5 décembre, seulement 3 sur l'ensemble de ce secteur le 1er janvier, 38 pour l'ensemble le 23 janvier, 35 à Moustierlin et 10 au Cap Coz/la Forêt-Fouesnant le 20 février, 7 à Beg Meil/Fouesnant le 12 mars.

Morbihan.- 16 données en provenance du Golfe et de ses abords : sur le secteur témoin, 75 le 16 novembre, 65 le 1er décembre, 60 le 16 décembre, 100 le 1er janvier, 70 le 16 janvier, 95 le 1er février, 125 le 16 février et 130 le 1er mars ; hivernage de 180 à 250 oiseaux pour l'ensemble du Golfe ; 52 oiseaux en baie de Suscinio/

Sarzeau le 1er janvier ; 4 à Quiberon le 5 mars.

Loire-Atlantique.- 17 observations portant sur le secteur de côte compris entre l'estuaire de la Vilaine et l'estuaire de la Loire (pointe de Loscolo, traict de Pen Bé/Assérac, rochers de Piriac et pointe du Castelli, la Turballe, le Tréhic/la Turballe, le Croisic) : 12 pour deux localités le 19 décembre, 19 en cinq points le 24 décembre, 20 au Tréhic le 28 décembre, 18 au Croisic le 23 janvier, 11 pour deux localités le 6 février, 8 pour deux localités le 20 février et 7 au Croisic le 12 mars.

HARLE BIEVRE (*Mergus merganser*). 9 données.

Au Yeun-Elez (29N), 1 le 28 novembre ; au Cranic/Brec'h (56), 1 q les 6 et 22 décembre, 8 et 11 mars ; à Pritzac (56), 1 q du 22 décembre au 14 janvier, 2 qq du 15 au 30 janvier, 1 q ensuite jusqu'à la fin de la période.

EPERVIER (*Accipiter nisus*).

Ille-et-Vilaine.- 1 le 8 février à l'étang de Trémignon.

Côtes-du-Nord.- 1 ♂ les 25 décembre, 16 janvier et 6 février à Saint-Michel-en-Grèves.

Sud-Finistère.- 1 le 26 février à Cheffontaines/Fouesnant.

Morbihan.- 1 le 25 février à Brouël/Séné.

Loire-Atlantique.- 1 le 21 novembre à l'étang de la Provostière, 1 q tuée le 11 décembre à l'étang de la Poitevinère, 1 le 24 février au Vioreau.

X BUSE PATTUE (*Buteo lagopus*). 1 les 5 et 8 février sur les prés-salés de la baie du Mont-Saint-Michel (35).

BUSE VARIABLE (*Buteo buteo*). 22 données.

Notons seulement les 2 ind. à Landerneau (29N) le 31 décembre. Premières parades au Vioreau (44) le 25 février, au Faouët (56) début-mars.

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*). Trois observations de Loire-Atlantique : 2 le 18 décembre en plaine de Mazerolles, 1 ♂ le 23 janvier au Longrais/Saint-Mars-du-Désert, 6 le 30 janvier à Héric.

BUSARD "CULBLANC" (*Circus pygargus-cyaneus*). 1 q ou imm. le 8 janvier à Flouarzel (29N) et le 5 février au Tuchenn-Kador (29N).

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*). Au lac de Grandlieu (44), 10 le 25 décembre ; dans le Morbihan, plusieurs observations autour des lieux de reproduction de la presqu'île de Rhuys : 1 le 18 novembre à Séné, 1 ♀ le 1er janvier à Kerpont, 6 le 1er janvier à Suscinio/Sarzeau ; en baie d'Audierne (295), 1 les 2 janvier et 28 février à Trenvel/Iréogat et 1 le 17 février à Saint-Vio.

FAUCON EMERILLON (*Falco columbarius*). 1 ♀ ou juv. en plaine de Mazerolles (44) le 18 décembre ; trois observations de ♀ ou juv. au abords du Yeun-Elez (29S) les 1er et 30 janvier et le 5 février ; 1 à Teillay-Boulé (44) le 15 janvier 1 à l'étang des Salles/Perret (22-56) le 19 janvier. On peut noter que toutes ces localités sont intérieures.

→ PYGARGUE A QUEUE BLANCHE (*Haliaetus albicilla*). 1 imm. à la pointe du Bile/Pénestin le 19 décembre.

FAUCON PELERIN (*Falco peregrinus*). 2 le 30 décembre dans les polders de la baie du Mont-Saint-Michel (35).

Par ailleurs, 5 reliefs caractéristiques en 4 localités : à Goulven (29N), 1 (Etourneau) le 19 décembre ; à la Mer-Blanche/Bénodet (29S), 1 (Chevalier gambette) le 18 janvier ; à Brallac'h/Fouesnant (29S), 1 (Cormoran) le 3 février ; en baie du Mont Saint-Michel, 1 (Mouette rieuse) le 23 janvier et 1 (Pluvier doré) le 30 janvier.

FAUCON CRECERELLE (*Falco tinnunculus*). 84 données.

Quelques groupes : 4 le 29 janvier à Fouesnant (29S), 4 ♂ le 26 décembre à Goulven (29N), 4 le 27 janvier à Noyal (56).

Aux rochers de Mauves-sur-Loire (44), 2 couples le 2 janvier, 2 ind. parquent le 16 février, 4 couples installés (accouplements) le 15 mars. Parade le 25 février au Vioreau (44).

FOULQUE (*Fulica atra*). Les recensements de décembre et janvier ont donné les résultats suivants :

Ille-et-Vilaine.- Petits effectifs, 485 en décembre, 450 en janvier. Seul secteur important, l'étang de Daniel/Louvigné-de-Bais avec 275 en décembre et 200 en janvier. Le recensement n'est cependant pas complet et l'on peut noter les 300 Foulques de l'estuaire de la Rance le 17 février.

Côtes-du-Nord.- Pas de recensement. On peut retenir les 140 oiseaux du sillon du Len/Louannec en décembre (110 en janvier).

Finistère.- 2700-2900 en décembre, 1950-2050 en janvier (le Yeun-Elez n'a pas été recensé). Les principaux secteurs sont l'étang de Trenvel avec 800-1000 en décembre et 300-400 en janvier, les étangs de Saint-Renan avec 450 en décembre et 230 en janvier, la baie de Kerogan/Quimper avec 700 en décembre et 1000 en janvier, l'étang du Pont/Kerlouan avec 270 en décembre et 250-280 en janvier. Notons que le Yeun-Elez abritait près de 1000 Foulques en fin-novembre.

Morbihan.- Les chiffres recueillis (860 en décembre, 1200 en janvier) n'approchent certainement pas la réalité, le Golfe n'ayant pas fourni de chiffres. Principaux secteurs : l'étang de Roc'h Du/Crac'h avec 400 en décembre et janvier, celui de Priziac avec 300 en décembre et 340 en janvier. L'étang de Kerpont/Saint-Gildas-de-Rhuys abritait 600 ind. le 1er janvier.

Loire-Atlantique.- Chiffres dérisoires ne portant que sur quelques étangs.

HUITRIER PIE (*Haematopus ostralegus*). 109 données.

Les quelques données parvenues cet hiver ne modifient pas substantiellement les schémas d'hivernage reconnus les années précédentes.

Ille-et-Vilaine.- En baie du Mont-St-Michel, l'effectif hivernant est évalué entre 5 et 10 000 oiseaux ; 5 à 7000 en deux localités (Cherrueix et le Vivier) le 23 janvier et 5000 à Cherrueix le 30 janvier.

Côtes-du-Nord.- Hivernage de 300 oiseaux à St-Jacut, 2 à 400 en baie de la Fresnaye, un millier en baie de St-Brieuc et 150 à 200 en baie de St-Michel-en-Grèves.

Finistère.- Les seules données originales proviennent du littoral bigouden où 215 oiseaux ont été comptés de Pennarc'h au Guilvinac le 11 décembre, avec 60 en rivière de Pont-l'Abbé le même jour.

Loire-Atlantique.- Un recensement effectué le 26 décembre sur la presqu'île de Guérande donne 610 oiseaux ainsi répartis : 200 à la pointe de Loscolo/Pénestin (56), 200 au trait de Pen-Bé/Assérac ; 10 à la Turballe, 50 à St-Goustan et 150 aux traicts du Croisic.

VANNEAU HUPPE (*Vanellus vanellus*). 144 données.

Nous n'avons pas enregistré cette année de mouvements comparables à ceux de l'hiver 1970-1971. Aucun fait caractéristique jusqu'à la fin-janvier ; nous ne retiendrons que : 600 de Vannes à Noyal (56) et 100 à Dolan/Séné (56) le 7 décembre, 300 à 350 en vol vers le sud au-dessus de la forêt du Gâvre (44) et 200 à l'étang de la Foitevinière (44) le 11 décembre, 120 en vol vers le nord à l'étang d'Andouillé (35) le 12 décembre, de petits mouvements dif-

fus en fin-novembre et début-janvier à Noyal-Pontivy (56) et Plougourvest (29N), 1000 à Lavau-sur-Loire (44) le 9 janvier, 400 au Vioreau (44) le 15 janvier...

Un assez fort mouvement est ressenti un peu partout dans les derniers jours de janvier : 100 en vol à St-Michel-en-Grèves (22) et 90 vers le sud à Beaulieu/Rennes (35) le 29. Le 30 janvier : passage abondant vers le sud, toute la journée, sur le nord de l'Ille-et-Vilaine ; 300 à St-Nazaire (44) ; nombreux passages vers le sud dans le Morbihan (30 à St-Jean/Locoal-Mendon, 350 à Kerbois/Crac'h, 50 en rivière d'Etel, 400 à St-Philibert...) ; à St-Renan (29N), 40 vers l'est, 390 vers le sud et 415 vers le sud-sud-est en 1h40 ; à Plougourvest (29N), 1445 vers le sud-sud-ouest en 2h30 ; 60 vers le sud-sud-est à Penfeld (29N)... Le passage se poursuit le 31 : 300 en 1h à Lannion (22), 150 ind. et 6 bandes de 10 à 50 ind. vers l'ouest en Penzé (29N), 200 à Botvellec/Pont-l'Abbé (29S), très nombreux à Grand-Fougeray (35), 250 à Messac (35), 140 vers le sud à Kerizan/Crac'h, 150 à Vannes... Les jours suivants, ne sont notés que des stationnements. Deux vols vers l'est le 7 février : 150 à St-Gonnery (56) et 300 à Plémet (22).

Aucun fait marquant ensuite si ce n'est une évaluation des effectifs des Polders du Mont-St-Michel à 15000 ind. le 8 février et 100 à 200 Vanneaux sur l'île Beniget (29N) le 5 mars.

Nidification : Les nicherse sont installés au Curnic/Guissény, à Goulven et à Ménégam/Kerlouan (29N) le 9 mars ; 20 nicherse et des ébauches de nids à Plouray (56) le 15 mars.

PLUVIER DORE (*Pluvialis apricaria*). 29 données.

Deux données correspondent au mouvement de Vanneaux de la fin-janvier : 15 en vol vers le sud-sud-est à St-Renan (29N) et 235 vers le sud-sud-ouest en 2h30 d'observation à Plougourvest (29N) le 30 janvier.

Toutes les autres observations proviennent de localités où l'hivernage est régulièrement noté : polders de la baie du Mont-St-Michel (35) (1200 le 12 décembre, et 1000-1200 le 5 février), intérieur du Léon (35 à Plougourvest le 22 janvier), côtes ouest du Léon (Trémazan, Landunvez, 50 à Ploumoguier le 24 janvier), baie d'Audierne (29S) (une trentaine à Trénel/Tréogat et 15-20 à Kerguenn/Plovan le 19 décembre, 300 en vol à St-Vio/Treguennec le 4 mars...), Trévignon/Tregunc (29S), le Loc'h/Guidel (56) (50 le 25 décembre), région de Surzur-Dangan.

PLUVIER ARGENTE (*Pluvialis squarata*). 54 données.

Les données de l'hiver sont extrêmement faibles et fragmentaires. Retenons, dans le Morbihan, 20 à l'îlot du Mousker/la Trinité le 5 décembre, 51 en baie de Ploubarnel et 20 en rivière d'Auray le 31 janvier.

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*). 79 données.

Hivernage : peu de données nouvelles ou intéressantes.

Côtes-du-Nord.- Lancieux : 50 le 25 décembre ; St-Jacut : 30 le 24 décembre ; St-Michel-en-Grève : une centaine les 2 décembre et 23 janvier.

Finistère.- Landéda : 150 le 31 décembre (passage ?) ; le littoral bigouden entre Penmarc'h et la rivière de Pont-L'Abbé a fait l'objet de plusieurs recensements : 78 le 13 décembre, 71 en deux localités le 28 décembre, 100 à Lesconil le 9 janvier ; rivière de Pont-L'Abbé : 100 le 8 décembre, 20 le 11 décembre, 50 le 22 janvier ; Ile-Tudy : 21 le 13 décembre.

Morbihan.- 27 en rivière d'Etel le 8 janvier et 17 en rivière d'Auray le 9 janvier.

Loire-Atlantique.- A St-Nazaire, une trentaine en décembre, une dizaine en janvier.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU (*Charadrius alexandrinus*). 6 données.

Quatre données proviennent du Sud-Finistère. Au Ster/Lesconil (29S), 2 les 21 décembre et 9 janvier ; au Curnic/Guissény (29N), 5 le 27 décembre ; à Moustierlin/Fouesnant (29S), 1 le 28 décembre ; à Ezer/Lesconil, 1 le 24 janvier ; en baie de Plouharnel (56), 1 le 31 janvier.

TOURNEPIERRE (*Arenaria interpres*). 47 données.

39 au Guilvinec (29S) le 11 décembre ; 47 de Penmarc'h au Guilvinec le 28 décembre ; 30 à Dinard (35) le 31 décembre ; 30 à Erquy (22) le 8 mars. Ce sont là les plus fortes bandes de la période !

BECASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*). 92 données.

Le schéma de cette période est identique dans ses grandes lignes à celui de l'an passé.

Petites arrivées de la mi-novembre à la mi-décembre : 15 aux ponts de Thouaré (44) le 20 novembre, 20 au Boulet/Feins (35) le 25 novembre, 10 au Roc'h Du/Crac'h (56) le 4 décembre, 10 de Thouaré à Mauves (44) le 8 décembre, 10 à Thouaré le 10 décembre.

Passage assez net à la mi-décembre, avec : une dizaine à l'étang de Goulven (29N), 19 à St-Renan (29N) et 60 à 70 sur deux kilomètres de prairies à Brengall/Pont-L'Abbé (29S) le 12, 50 à Dolan/Séné (56) le 14 (contre 9 le 18 novembre et 34 le 16 décembre).

Assez nombreuses observations à la fin du mois : 18 au marais de Kerhellen/Trébeurden (22) le 27 décembre, 24 aux marais de Cran/Rieux (56) le 29, 12 à Porz Moreau/Pont L'Abbé et 11 à St-Renan le 30, 25 à 30 sur un kilomètre de prairies à Brengall le 31.

Le mois de janvier ne donne lieu qu'à douze observations dont 12 à Noyal-Pontivy (56) le 3 et 15 à Lampaul-Ploudalmézeau (29N) le 27.

Les passages semblent reprendre au début de février et se succèdent jusqu'à la fin du mois sans trait notable : 12 à St Frégant (29N) le 1er février, 45 à 50 sur 1 km de prairies à Brengall le 6, 10 au Curnic/Guissény (29N) et 12 à Ménéham le 7, 20 à Lampaul-Ploudalmézeau le 9... 50 à Lampaul-Ploudalmézeau et 10 à Ploudalmézeau le 26, 13 à Noyal-Pontivy le 27 février... 6-7 à Beniget (29N) le 6 mars et 25 aux marais de Séné le 11 mars.

BECASSINE DOUBLE (*Gallinago media*). 1 au Vioreau (44) le 27 novembre.

BECASSINE SOURDE (*Limnecryptes minimus*). 5 données.

1 à l'étang de Noyalo (56) le 16 décembre ; 1 à St-Renan (29N) le 26 décembre ; 1 au Vioreau le 24 février ; 1 au Curnic/Guissény (29N) le 9 mars ; 1 à l'étang de Band/Henric (29N) jusqu'au 12 mars.

BECASSE DES BOIS (*Scolopax rusticola*). 15 données.

4 à Kerjean/Trébabu (29N) le 7 janvier, 2 à Ploumoguier (29N) le 16 janvier, 2 à Brouël/Séné (56) le 25 février, 4 ou 5 à Plouzané (29N) le 28 février, 1 à Pont-l'Abbé (29S) le 9 mars, 2 à Pont-Calleck/Kernascledén (56) le 15 mars.

COURLIS CENDRE (*Numenius arquata*). 111 données.

Hivernage : Eléments nouveaux

Ille-et-Vilaine.- 16 à Lancieux le 28 décembre ; hivernage normal (80) sur la Rance.

Côtes-du-Nord.- La baie de St-Brieuc est recensée pour la première fois et donne un total compris entre 500 et 800 courlis ; 7 au sillon du Len/Louannec le 9 janvier.

Finistère.- 11 à Landéda le 22 janvier ; une trentaine à Pern/Quessant en fin décembre ; 91 ind. minimum sur le littoral de Penmarc'h à la rivière de Pont-l'Abbé en décembre ; hivernage normal en rivière de Pont l'Abbé où les effectifs fluctuent entre 150 et 800 ind. en décembre et janvier ; quelques oiseaux en baie d'Audierne (Trenvel, Kergaran) ; 30 en Mer Blanche/Fouesnant le 18 janvier.

Morbihan.- 70 à St-Philibert le 30 janvier ; pas de recensement global dans le Golfe, mais la rivière de Noyalo abrite toujours de forts contingents d'hivernants : 375 le 18 janvier ; 300 dans l'étier de Penerf et 50 à Banastère/Sarzeau le 1er janvier ; 60 à Arzal le 22 décembre.

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*). 98 données.

Hivernage : Eléments nouveaux ou originaux.

Côtes-du-Nord.- 20 à St-Jacut le 11 janvier et 100 au sillon du Len/
Louannec le 26 décembre.

Finistère.- 125 à Goulven le 9 janvier ; 12 à Ouessant en fin-décembre ;
25 à Pennarc'h le 12 décembre, 10 à Kerity le 28 décembre,
60 au Guilvinec le 11 décembre, 33 à Lesconil le 9 janvier, 5 à Locudy
le 24 janvier ; en rivière de Pont-l'Abbé, maximum de 100 le 11 dé-
cembre.

Morbihan.- 20 à St-Philibert les 5 décembre et 30 janvier ; 7 en riviè-
re de Crac'h le 31 janvier.

Loire-Atlantique.- 300 à la pointe de Loscolo et 3 à la pointe de Cofre-
nau le 24 décembre.

Deux indices de passage en rivière de Pont l'Abbé : 500 le 17 no-
vembre (100 au maximum de l'hivernage) et 200 le 9 mars alors que les
hivernants ont commencé à quitter les lieux depuis la première semaine
de février au moins (61 le 7 février).

CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*). 11 données.

En rivière de Pont-l'Abbé, 3 le
25 novembre, 1 le 5 décembre, 2 le 11 décembre, 4 le 22 janvier et 2 le
14 février. 1 dans l'aber du Conquet (29N) le 10 décembre, 11 à Larmor/
Dangan le 22 décembre, 1 à la Grève Blanche/Le Guilvinec (29S) le 28
décembre, 1 à St-Renan (29N) le 5 février, 1 au Curnic/Guissény (29N)
le 7 février et 1 au Len/Louannec (22) le 9 février.

CHEVALIER CULEBLANC (*Tringa ochropus*). 11 données.

Au Vioreau (44), 3 le 21 novem-
bre, 4 à 7 le 19 décembre, 6 le 15 janvier, 1 le 27 février ; au Boulet/
Feins (35), 1 le 4 décembre, 2 le 27 décembre ; 2 à la Sauterelle/Thoua-
ré (44) le 8, 1 à la Poitevinière (44) le 19 décembre, 1 aux marais de
Noyalo (56) le 18 janvier, 1 à Brengall/Pont-l'Abbé (29S), 1 à Lirey/No-
yalo (56) le 17 février.

CHEVALIER GUIGNETTE (*Tringa hypoleucos*). 15 données.

En Penzé (29N), 2 le 17 novem-
bre, 1 le 1er décembre, 4 le 9 décembre, 2 les 17 janvier et 28 février ;
en rivière de Pont-l'Abbé (29S), 1 le 5 décembre, 4 le 11 décembre, 12
chantant et paradant le 5 mars ; 1 à Penn en Toull/Larmor-Baden (56) le
25 novembre, 1 à Roc'h Du/Crac'h (56) le 4 décembre, 3 à la Grève Blan-
che/le Guilvinec (29S) le 12 décembre, 1 à l'île Tudy (29S) le 13 décem-
bre, 1 à Forz Doun/Ouessant (29N) en fin décembre, 1 à la Sauterelle/
Thouaré (44) le 12 février.

Le seul indice de passage pré-nuptial est constitué par les 12 oi-
seaux de la rivière de Pont-l'Abbé le 5 mars.

BECASSEAU MAUBECHÉ (*Calidris canutus*). 15 données.

→ Noté régulièrement dans l'estuaire de la Penzé (29N) : 120 les 26 novembre et 1er décembre, 80 le 22 décembre, 60 les 1er et 2 janvier, 25 le 19 janvier. Quelques hivernants également en baie de Lancieux (22) : 200 le 25 décembre, une centaine le 30 décembre. A St-Michel-en-Grève (22), 200 le 31 décembre et 100 le 16 février. En baie de St-Brieuc (22), 300 le 16 janvier et 500 le 23 février (il s'agit peut-être du début du passage pré-nuptial). Par ailleurs, 4 à Pont-l'Abbé (29S) le 25 novembre, 24 à la Bergerie/Arzal (56) le 22 décembre, 12 à Enez Du/Guissény (29N) le 23 janvier et 3 à Suscinio/Sarzeau (56) le 6 février.

BECASSEAU VIOLET (*Calidris maritima*). 12 données.

Ile-et-Vilaine.- A Dinard, 3 le 31 décembre et 4 le 12 février.

Côtes-du-Nord.- A Erquy, 5 le 5 mars.

Finistère.- A Landunvez, 6 en deux points le 8 mars ; à Penmarc'h, 1 le 28 décembre ; à Pen Meur/le Guilvinec, 13 le 12 décembre, 12 le 28 décembre et 13 le 28 janvier ; à Trévignon/Trégunc, 4 le 9 décembre, 3 le 26 décembre et 2 le 8 mars.

Loire-Atlantique.- 3 sur les roches de la Turballe le 28 décembre.

✗ BECASSEAU COCORLI (*Calidris ferruginea*). 1 le 26 décembre à Trévignon/Trégunc (29S).

BECASSEAU SANDERLING (*Calidris alba*). 16 données.

A St-Michel-en-Grève (22), 50 le 23 janvier et 12 le 16 février. Sur les grèves du Curnic/Guissény (29N), 80 le 23 décembre, 90 le 27 décembre et 60 le 7 février ; au Vougo/Guissény 28 le 12 décembre et 10 le 22 décembre ; à la Digue/Kerlouan (29N), 1 le 23 décembre ; à Tréoupan/Ploudalmézeau (29N), 50 les 7 et 9 février ; aux Blancs Sablons/Trébabu (29N), 15 le 5 décembre. A Beg an Dorchenn/Penmarc'h (29S), 10 le 19 décembre ; à l'Ile Tudy (29S), 2 le 21 novembre ; à Moustierlin/Fouesnant (29S), 12 le 21 décembre, 10 le 10 février et 100 de Moustierlin à Beg Meil/Fouesnant le 1er février ; à Trévignon/Trégunc (29S), 11 le 2 décembre.

COMBATTANT (*Philomachus pugnax*). 8 données.

Sept des huit observations ont été effectuées dans les polders du Mont-St-Michel, notamment aux Quatre-Salines/Roz-sur-Couesnon (35) : 300 sur les polders le 18 janvier, 20 dont plusieurs mâles en plumage nuptial aux Quatre-Salines le 23 janvier, 75 aux Quatre-Salines le 30 janvier... 12 dont 3 ♂ en plumage nuptial à Penmarc'h (29S) le 12 mars.

→ AVOCETTE (*Recurvirostra avocetta*). 120 en rivière de Penerf (56) le 1er décembre.

GRAND LABBE (*Stercorarius skua*). 1 le 6 février à la pointe du Croisic (44).

GOELAND CENDRE (*Larus canus*). 35 données.

132 observations l'an dernier au cours de la même période ! Comme chaque année, c'est du Morbihan que nous est parvenu l'essentiel des données ; retenons : 120 en rivièrre de Penerf et 70 de Suscinio à Penvins/Sarzeau le 1er janvier. L'espèce était très nombreuse en baie du Mont-St-Michel en fin-janvier et début-février, mais aucun compte n'y a été effectué.

MOUETTE PYGMEE (*Larus minutus*). 7 données.

1 à Dinard (35) le 31 décembre ; 30 à la pointe du Croisic (44) le 4 février (majorité d'immatures) et 100 le 6 février avec cette fois une très forte majorité d'adultes ; 30 le même jour à Port-Lin (44) entre le Croisic et Batz-sur-Mer (44). Le 11 février, 1 ad. à Tharon (44) et 30 (majorité d'immatures) au Croisic. 4 à Dinard le 13 février, 2 (1 ad. et 1 imm.) à la Turballe (44) le 20 février, enfin 4 (3 ad. et 1 imm.) à la Turballe le 27 février.

MOUETTE TRIDACTYLE (*Rissa tridactyla*). 12 données.

Observations dispersées sur toute la période. Notons : 5 à la Turballe (44) le 20 décembre ; 1 ind. nazouté sur l'étang de la Tournerais/Goven (35) en plein centre de l'Île-et-Vilaine le 20 février ; 20 ou 30 installés à la pointe du Jas/Plévenon (22) le 8 mars.

STERNE CAUGEK (*Sterna sandvicensis*). 9 données.

5 au barrage d'Arzal (56) le 5 décembre ; au Croisic (44), 1 le 19 décembre, 5 le 14 janvier, 1 le 6 février, 2 le 27 février ; à la Baule (44), 4 le 14 janvier et 12 le 12 février ; au Coquet (29N), 1 le 21 janvier ; à Landunvez (29N), 1 le 8 mars.

PINGOUIN TORDA (*Alca torda*). 29 données.

Essentiellement sur la côte nord de la Bretagne. Aucun groupe ne dépasse 6 oiseaux.

MERGULE NAIN (*Plautus alle*). 1 dans l'estuaire de la Penzé (29N) le 5 janvier.

GUILLEMOT DE TROIL (*Uria aalge*). 4 données.

3 à Dinard (35) le 31 décembre ; 1 à Lérat (44) le 14 janvier ; 1 en Penzé (29N) le 18 janvier ; 1 cadavre à Benodet (29S) le 5 février.

MACAREUX (*Fratercula arctica*). 3 données.

1 ind. nazouté en Penzé (29N) le 24 décembre, 1 en baie de Morlaix (29N) le 14 février et 2 à Bénigat l'archipel de Molène (29N) le 8 mars.



Mouette rieuse

cliché René OGOR

PIGEON COLOMBIN (*Columba oenas*). Très peu observé : 100 le 15 décembre, 5 le 19 janvier à Quénécen (56) ; 1 le 13 mars en baie du Mont-Saint-Michel (35) ; 2 le 15 mars à Flouray (56).

PIGEON RAMIER (*Columba palumbus*). Les plus fortes bandes sont observées à Coat-Méal (29N) (700-800 le 13 décembre), Kerjean/Trébabu (29N) (500-600 le 2 janvier), étang de Trémignon (35) (850 le 8 février).

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*). chant le 12 février à Beslé-sur-Vilaine (35).

HIBOU DES MARAIS (*Asio flammeus*). 1 au Yeun-Elez (29N) le 28 novembre, 1 au marais de Séné (56) le 1er février.

CHOUETTE HULOTTE (*Strix aluco*). Notons seulement la présence d'un chanteur à Pern sur l'île d'Quessant le 23 décembre. L'espèce ne se reproduit pas sur l'île.

MARTIN PECHEUR (*Alcedo atthis*). Sur les 57 données, 5 seulement proviennent de l'intérieur : 2 à l'étang du Boulet/Feins (35) le 12 décembre ; 1 le 19 décembre et le 15 janvier à la Meilleraye-de-Bretagne (44) ; 2 le 8 décembre à Thouaré (44) ; 1 le 31 janvier à Mauves-sur-Loire (44).

PIC CENDRE (*Picus canus*). 1 à l'étang de Marcillé-Robert (35) le 16 janvier et 1 à l'étang de la Musse/Baulon (35) le 20 février.

PIC MAR (*Dendrocopos medius*) 1 chanteur au Vioreau (44) le 25 février.

PIC EPEICHETTE (*Dendrocopos minor*). Signalé de Riaillé, Masserac, Mauves, Thouaré, Carquefou, Saint-Nazaire en Loire-Atlantique, de Lannion et Perros-Guirec dans les Côtes-du-Nord.

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*). Quelques observations hivernales dans la zone de reproduction : 2 au Faouët (56) le 25 novembre, 10 à Locuon/Ploerdut (56) le 22 décembre, 15 à Priaziac (56) le 31 décembre, 3 à Rennes (35) du 5 au 22 janvier ; lors chants à Maurepas/Rennes le 25 février, au Vioreau (44) le 26.

HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*). 1 juv. à Saint-Nazaire le 27 novembre.

HIRONDELLE DE FENETRE (*Delichon urbica*). 1 à Saint-Nazaire (44) le 24 novembre.

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta spinoletta*). 35 données.

Loire-Atlantique.-

- Réservoir du Vioreau : 16 le 21 novembre, 14 le 15 janvier, 8 le 25 février.
- Etang de la Poitevinère : 2 les 21 novembre, 19 décembre, 15 janvier.
- Marais de Guérande : 6 le 28 décembre
- Passay/Lac de Grandlieu : 1 le 12 mars.

Morbihan.-

- Le Loc'h/Guidel : 5 notés le 4 décembre.
- Marais de Suscinio/Sarzeau : 2 le 6 janvier.

Sud-Finistère.-

- Etang de Rosporden : 2 le 4 décembre
- Etangs de Trevignon/Trégunc : 20 le 25 février

Nord-Finistère.-

- Saint-Renan : 3 les 16 et 21 novembre, 3-4 le 9 décembre, 3 le 16 décembre, ou moins 2 le 13 mars.
- Bourg-Blanc : 5-6 le 25 novembre.
- Vallée de l'Aber-Benoît/Tariéc : 1 le 25 novembre.
- Etang du Pont/Kerlouan : 2 le 25 novembre
- Curnic/Guissény : 1 le 25 novembre et le 12 décembre.
- Kernic/Plouescat : 1 le 12 décembre
- Goulven : 5 le 9 janvier, 1 le 17 février.

PIE-GRIECHE GRISE (*Lanius excubitor*). 1 à la Lande d'Oué/Liffré (35) le 20 février.

CINCLE PLONGEUR (*Cinclus cinclus*). Noté à Messac (35) le 4 décembre.

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus phoenicurus*). 11 données.

A Saint-Nazaire, 1 ♂ les 4 décembre et 29 janvier, 1 ♀ les 3, 5 et 10 février ; à Rennes, 1 ♂ le 20 janvier ; à Brest, 1 ♂ le 10 janvier ; à Lampaul-Plouarzel (29N), 1 ♂ le 10 novembre ; à Loctudy (29S), 1 ♂ les 9 décembre, 9 et 17 janvier.

BOUSCARLE DE CETTI (*Cettia cetti*). 19 données.

13 de ces observations proviennent du nord-Finistère : à Goulven, 1 le 12 décembre ; à Kerhuon, 1 les 10, 14 et 15 mars ; à Saint-Renan, 1 le 22 décembre, 1 chanteur le 25 décembre et le 15 mars ; à Ménéham/Kerlouan, 2 le 25 décembre, 1 chanteur le 26, 2 chanteurs le 28 décembre ; à l'étang du Pont/Kerlouan, 1 le 27 décembre, 1 le 9 mars.

On peut aussi relever l'observation d'un oiseau le 19 décembre à Trenvel (29S), les observations ayant jusqu'ici fait défaut dans le sud-

Finistère.

Par ailleurs, 1 chanteur le 19 décembre à Marcillé-Robert (35), 19 (dont 1 chanteur) le 1er janvier à Suscinio/Sarzeau (56), 1 à Kerpont/Saint-Gildas-de-Rhuys (56) le 1er janvier, 1 chanteur à Sougeal (35) le 8 février, et 1 chanteur au Vioreau (44) le 24 février.

FAUVETTE A TETE NOIRE (*Sylvia atricapilla*). 10 données.

Ille-et-Vilaine.- 1 ♂ et 1 ♀ le 17 novembre, 1 ♀ le 24 novembre et le 23 décembre à Messac ; 3 le 8 mars à Rennes.

Côtes-du-Nord.- 1 chanteur le 16 décembre à Dinan.

Loire-Atlantique.- 1 chanteur le 19 janvier et le 4 mars à Saint-Nazaire ; 1 à Sainte-Anne-de-Campbon le 28 novembre ; 1 chanteur à Nantes le 8 mars.

Sud-Finistère.- 1 à Quimper le 11 février.

FAUVETTE PITCHOU (*Sylvia undata*). Seulement 5 données, dont 2 de Saint-Renan (39N) (1 ind. le 25 novembre et le 2 décembre).

POUILLOT VELOCE (*Phylloscopus collybita*). 22 données.

Le Finistère fournit la plupart des données hivernales : isolés à Brest en novembre-décembre, quelques-uns sur Ouessant en fin-décembre et début-janvier, noté tout l'hiver à Kerhoant/Saint-Pol-de-Léon (5 au moins les 4 et 7 février), 2 au bois de Santec le 12 décembre, 1 à Plougourvest le 28 novembre, hivernage en bon nombre à Locudy (30 ind. sur les laisses de marée en décembre-janvier).

Par ailleurs, 1 à l'étang de la Poltevinrière (44) le 15 janvier. Les autres données concernent les premiers chanteurs : le 24 février à Rennes, le 27 à Noyal-Pontivy (56), le 9 mars à Saint-Pol-de-Léon, le 12 à Grandlieu (44), le 13 à Thouaré (44).

X TICHODROME (*Tichodroma muraria*). 1 ind. a hiverné à Nantes où il a été observé en décembre, janvier, février, et jusqu'au 8 mars.

MESANGE A MOUSTACHES (*Parus biarmicus*). Deux apparitions dans le Léon (29N) en décembre : 1 ♀ à Lannéon/Saint-Renan le 2 et 1 ♂ à Ménéham/Kerlouan le 26. En outre 20 au marais de Suscinio/Sarzeau (56) le 1er janvier.

MESANGE NOIRE (*Parus ater*). 12 observations.

Dans les Côtes-du-Nord, 1 le 9 décembre et 2 le 18 février à Lannion, 1 le 23 décembre à Trégastel, 8 le 22 décem-

bre à Louannec ; en Ille-et-Vilaine, 1 notée régulièrement à Dinan, 3 ou 4 régulièrement à Messac ; en Loire-Atlantique, 5 à Carquefou pendant tout l'hiver, 1 à Saint-Nazaire de mi-décembre à mi-mars. La seule observation du Finistère est assez remarquable : au moins 150 à Coat-Veil-Mour/Fouesnant le 29 janvier.

BRUANT PROYER (*Emberisa calandra*). 7 données.

Comme l'année précédente, l'espèce est notée, à l'exception d'une donnée dans le Finistère Nord, uniquement dans le sud et l'est de la Bretagne.

Les observations effectuées dans les marais de la Vilaine sont à retenir : à Massérac (44) quelques ind. le 4 décembre, et à Beslé (44) 30 environ le 12 décembre.

D'autre part, 2 à Locmariaquer (56), le 9 janvier ; 1 en Baie de Plouharnel (56), le 31 janvier ; 1 chanteur au Curnic (29N) le 17 février ; 6 chanteurs à Thouaré-Mauves (44), le 15 mars.

BRUANT ZIZI (*Emberisa cirius*). 21 données.

Presque toutes ces données concernent le sud et l'est de la Bretagne. On peut retenir la présence de 8 ind. le 2 janvier dans le Yeun-Elez (29N) et celle de 2 ♂ et 1 ♀ le 21 novembre à Perros-Guirec (22).

BRUANT DES ROSEAUX (*Emberiza schoeniclus*). Quelques chiffres : 500 le 1er janvier à Suscinio/Sarzeau (56), 100 à Mazerolles (44) et 60 à Mauves-Thouaré (44) tout l'hiver, très nombreux le 12 février à Beslé sur Vilaine (44), plus de 60 à Coulven (29N) le 9 janvier, 30 au Stang/Plougourvest (29N) le 22 janvier, 30-40 en un point du Yeun-Elez (29N) le 6 février.

* BRUANT DES NEIGES (*Plectrophenax nivalis*). Très peu observé : 5 le 1er février à Ménéham/Kerlouan (29N) ; 2 (dont 1 ♂ en plumage d'été) le 13 mars à Sainte-Anne-de-Cherueix (35).

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*). Très peu d'hivernants : isolés à Pont l'Abbé et Kerlouan (29) le 25 novembre, au Cranic/Brech (56) le 6 décembre à Brest le 13 décembre. Petits groupes à Beslé-sur-Vilaine (44) le 4 décembre (10 ind.), à la Mer-Blanche/Bénodet (29S) (40 le 5 décembre, 30 le 18 janvier), à Ty Bleiz/Botmeur (29N) (50-70 le 1er janvier, 30 le 30 janvier, 10 le 6 février).

VERDIER (*Chloris chloris*). A Ty Bleiz/Botmeur (29N), 500-600 le 1er janvier, plus de 1000 le 30 janvier, 250 le 6 février.

CHARDONNET (Carduelis carduelis). On peut noter la présence de 150-200 ind. le 1er décembre à Ty Bleiz/Botmeur, dans le centre du Finistère.

LINOTTE MELODIEUSE (Acanthis cannabina). Sur le littoral : 500 le 5 décembre à la Mer-Blanche/Bénodet (29S), 1000 le 7 février en baie du Mont-Saint-Michel (35).

Dans l'intérieur, peu observée : 80 en janvier-février à Noyal-Pontivy (56), 250 le 2 janvier à Mauves-sur-Loire (44).

✓ SIZERIN FLAMME (Carduelis flammea). une capture à Nantes le 18 février ; 6 le 1er mars et 8 le 11 mars à l'étang du Boulet/Feins (35).

TARIN DES AULNES (Carduelis spinus). 44 données.
La plupart des observations sont faites en Loire-Atlantique.

Loire-Atlantique.- 20 le 18 janvier, 10 le 15 mars à Nantes ; 15 le 22 janvier, 17 le 12 février, 18 le 19 février, 10 le 26, 10 le 6 mars à Saint-Nazaire ; 9 le 24 février, 6 le 12 mars au Vio-reau ; 20 le 30 janvier à Sucé ; 10 à Maubreuil/Carquefou le 27 février.
Morbihan.- 15 le 10 mars au Cranic/Brech.

Ille-et-Vilaine.- 10 à Rennes le 1er mars, 5 à Beslé le 12 février.

Côtes-du-Nord.- 10 le 27 décembre à Saint-Michel-en-Grève .

Finistère.- 30-40 le 4 février, 10 le 6 mars à Brest.

On peut remarquer que la quasi-totalité des données concerne la fin de l'hiver (surtout février-mars).

SERIN CINI (Serinus serinus). 7 données.

En Loire-Atlantique, 1 chanteur le 24 décembre au Croisic, 1 ♂ le 22 janvier à Saint-Nazaire, 5 chanteurs le 9 mars à l'île Chevalier/Lavau-sur-Loire, une dizaine tout l'hiver à la Faculté des Sciences de Nantes ; en Ille-et-Vilaine, 1 chanteur le 9 février aux Gaysauls/Rennes ; dans les Côtes-du-Nord, 12 le 14 décembre, 4 le 30 décembre et le 16 janvier à Saint-Jacut.

MOINEAU FRIQUET (Passer montanus). De fortes bandes dans les zones de reproduction de l'est et du sud de la Bretagne : 350 le 2 janvier à Mauves-sur-Loire (44), 160 tout l'hiver à l'île Arouix/Thouaré (44), 46 le 27 février à Noyal-Pontivy (56), 50 à Locoal-Mendon (56) tout l'hiver, 80-100 à Beaulieu/Rennes (35) tout l'hiver.

Dans le Nord-Finistère : 7 le 3 décembre à Ménéham/Kerlouan, quelques dizaines le 10 décembre à Penfoul/Argenton.

ETOURNEAU (*Stamus vulgaris*). Encore de gros passages le 2 décembre à la pointe Saint-Mathieu (29N).

→ Un dortoir de près d'un million d'oiseaux est signalé des abords du lac de Grandlieu (44).

CORBEAU FREUX (*Corvus frugilegus*). Une trentaine de couples (nicheurs) le 25 février sur l'île de Monty/Thouaré (44).

GRAND CORBEAU (*Corvus corax*). Toutes les données proviennent du Nord-Finistère. En dehors des lieux de reproduction, on note : 1 le 25 novembre à la pointe de Landunvez, 1 à Kerloas/Brest et 1 à Lampaul-Plouarzel le 10 décembre, 2 le 18 février à Roscoff.

✕ Les sites de nidification sont occupés à partir de mi-janvier, le premier oeuf étant trouvé le 20 février.



Grand Corbeau

cliché Daniel PRIEUR